



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

22 OCT. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



19144429

ile,

N° d'entreprise : **0552 754 795**

Nom

(en entier) : **LA PERLE DE L'ORIENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Rue du Champ de l'Eglise 63, 1020 Laeken**

Objet de l'acte : Démission et Nomination d'un gérant, cession des parts

Assemblée générale extraordinaire du 01/10/2019

L'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2019 se tient au siège de la société sous la présidence de Monsieur Karbouj Mohamad à 10 heures.

Tous les actionnaires représentant le capital sont présents, il n'y a pas lieu d'envoyer des convocations.

Ordre du jour : Démission et Nomination d'un gérant, cession des parts

Démission d'un gérant :

L'AGE accepte à l'unanimité des voix la démission de Monsieur Karbouj Mohamad né le 07 juin 1983 domicilié Leo Bruyninxstraat 2 bus 0002 à 9200 Dendermonde de son poste de gérant et ce à partir du 01/10/2019.

Nomination d'un gérant :

L'AGE accepte à l'unanimité des voix la nomination de Monsieur Karbouj Mohamad né le 04 février 1977 domicilié Begijnhoflaan 72 bus 0006 à 9200 Dendermonde en tant que gérant à partir de 01/10/2019.

Cession des parts sociales :

-Monsieur Karbouj Mahmoud cède ses 10 parts sociales à Monsieur Karbouj Mohamad.

-Monsieur Mohamed El Adoui cède ses 10 parts sociales à Monsieur Karbouj Mohamad.

Monsieur Karbouj Mohamad, né le 04/02/1977, possède désormais 100% des parts sociales.

Présent à l'AGE. :

Karbouj Mohamad

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).